

Le - 3 JAN. 2014

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du mercredi 18 décembre 2013

L'an deux mille treize et le **dix-huit décembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Lucien LAFONTAINE, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Annette CATAYEE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Dominique CUPIT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY.

Absents : MM. Marie-Louise BROCHE, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE, Robert NAPOLY, Dominique LOVINCE, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Emile GONIER, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Chantal LAPERDRIS, Eric JULTAT.

Procurations : MM. Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS et Eric JULTAT ont respectivement donné procuration à MM. Luc CLEMENTE, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE et Marilyne MARMOT-CHAUVET.

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants
35	23	26
		Dont procurations
		03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
26	00	00

Date de la convocation

12/12/2013

Date d'affichage

12/12/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Subvention**Théâtre du Flamboyant****Président de Séance :**

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Maurice JOSEPH-MONROSE

DEMANDE DE SUBVENTION : THEATRE DU FLAMBOYANT

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marie GARON – 2^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée au logement, informe l'assemblée que « Le Théâtre du Flamboyant » s'est résolument tourné depuis sa création, il y a cinq (05) ans, vers le développement du théâtre pour l'espace artistique de l'enfance et de la petite enfance.

Notre collectivité entend faire de Schœlcher le territoire privilégié du théâtre jeune public et réaffirme sa détermination d'accompagner, en ce sens, le « théâtre du Flamboyant » dans sa démarche de promotion et de développement.

Cet accompagnement devra se traduire par la signature d'une convention de partenariat avec pour objectif pour les trois années à venir d'affirmer le positionnement de l'espace « A'Zwel » en tant qu'espace artistique et culturel pour l'enfance et la petite enfance (un centre de sensibilisation, de formation, de création, de diffusion, de résidence de création).

Dans la perspective de ce partenariat, la Commission FINANCES a émis lors de sa séance du 16 décembre dernier, un avis favorable à l'octroi d'une subvention de cinq mille (5 .000) euros au Théâtre du Flamboyant au titre de l'année 2013 afin de soutenir son action.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Marie GARON après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'allouer une subvention d'un montant de cinq mille euros (5 000 €) au Théâtre du Flamboyant ;**
- **d'imputer cette somme au budget communal ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention à venir.**

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 27 DEC. 2013

Le Maire



Luc CLEMENTE